



Conférence de presse

Pénurie de main d'œuvre et conditions de travail à la traîne : la transition énergétique est en danger

Berne, le 22 juin 2023

Contribution d'Aldo Ferrari

Coreponsable national du secteur des Arts et métiers

La transition énergétique est-elle mort-née ? Les associations patronales pourraient décider de son sort en améliorant les conditions de travail de leur personnel.

A l'aune des éléments d'information présentés par mes collègues, il apparaît que les 50 000 travailleuses et les travailleurs de la technique du bâtiment et de l'électricité dans notre pays représentent bien plus qu'une simple variable d'ajustement dans l'équation d'ensemble de la transition énergétique.

Sans leur force de travail, les technologies appelées à concrétiser la transition énergétique plébiscitée par le peuple prendront la poussière dans les dépôts des entreprises. Aucune pompe à chaleur ne sera installée, plus aucun panneau photovoltaïque ne sera posé. Et ce malgré les millions de subventions publiques dégagées pour encourager leur déploiement.

Dans ce sens, il est édifiant de constater que les travailleuses et les travailleurs de la transition énergétique, les électriciens, les chauffagistes ou autres les ferblantiers font figure des grands absents du débat public. Personne ou presque ne s'est en effet soucié du sort des travailleurs. Qui sont-ils ? Quelles sont leurs conditions de travail ?

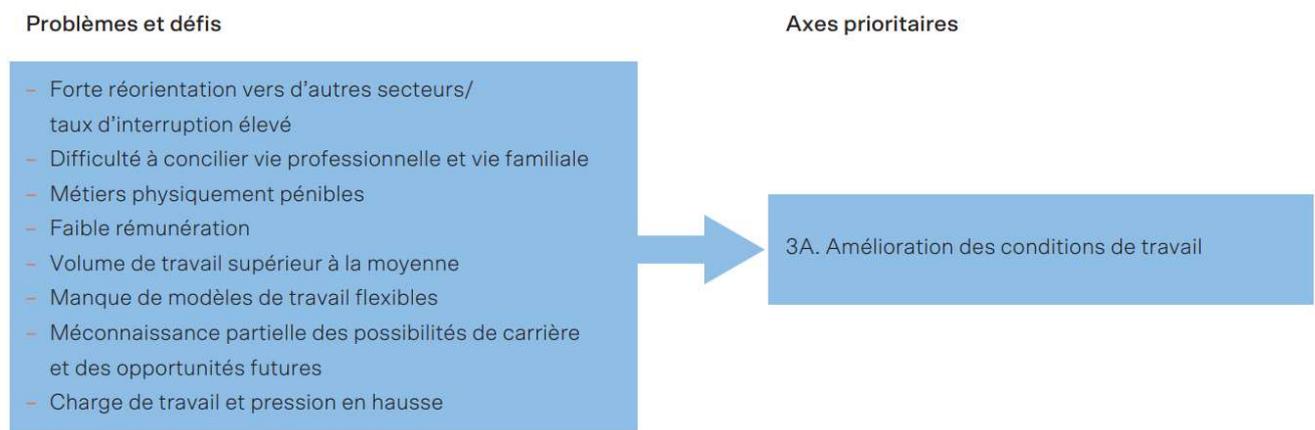
Si l'on en croit la doxa économique, il suffirait de subventionner une branche pour générer automatiquement des emplois et les revaloriser. A travers ces prismes théoriques, les salarié-e-s deviennent des abstractions. Il serait pourtant avisé de consulter les principaux intéressés pour connaître les causes profondes qui alimentent la pénurie de main d'œuvre.

A l'initiative des électricien-ne-s organisés chez Unia, une grande enquête a ainsi été menée auprès de plus de 2000 de leurs collègues dans toute la Suisse. A la question de savoir s'ils envisagent, ou avaient déjà envisagé, de quitter la branche, plus de 44% d'entre eux ont répondu par l'affirmative ! Ce chiffre ne devrait pas seulement interpeller EIT.swiss, l'association patronale, mais aussi les autorités et la population dès lors que l'on connaît l'importance stratégique des électricien-ne-s dans le cadre de la transition énergétique.

Les causes de cet exode du personnel qualifié existant ne sont pas surprenantes. 53% des travailleuses et travailleurs consultés invoquent une rémunération insuffisante tandis que plus de 46% d'entre eux pointent une surcharge de travail (stress, pression des délais). 32% relèvent aussi l'usure physique due à la pénibilité de leur travail. Il est aussi significatif de constater que quelque 14% mentionnent des violations quasi systématiques de la loi sur le travail en matière d'hygiène et de sécurité sur les chantiers.

Alors que le volume de travail ne cesse d'augmenter, la population des salarié-e-s actifs stagne, voire diminue. En résulte une surcharge de travail sur le personnel qualifié existant, souvent astreint à des heures supplémentaires et à des journées de travail à rallonge. Dans ces circonstances, leur vie sociale et familiale en prend un coup, les accidents professionnels augmentent et les atteintes à leur santé physique et psychique deviennent la norme. Ce constat prévaut aussi pour les personnes actives dans les métiers de la technique du bâtiment. D'ailleurs, le rapport d'Energie Suisse confirme ces constats. Ce rapport mentionne également que la charge corporelle, les salaires bas et la mauvaise conciliation entre le travail et la famille appartiennent à la liste des problématiques et des enjeux.

Le programme Suisse Energie se targue d'avoir invité toutes les personnes représentant le secteur du bâtiment concernées par la problématique de la pénurie de main d'œuvre dans les métiers de la transition écologique afin d'y apporter des réponses. Au-delà de cette déclaration d'intention, il est symptomatique de constater que les autorités fédérales n'ont pas jugé nécessaire de consulter les organisations syndicales puisque seules les associations patronales y ont été conviées. Il n'est dès lors guère surprenant de remarquer que le rapport se révèle bien moins prolix dès lors qu'il s'agisse de proposer des mesures concrètes pour améliorer les conditions de travail.



En effet, les seules mesures retenues dans le rapport pour renforcer l'attractivité des branches professionnelles renvoient à la promotion du travail à temps partiel ainsi que l'édiction de concepts de protection de la sécurité, de la santé et d'hygiène sur les chantiers, à savoir le respect des prescriptions légales en la matière. Ces mesures ne sont absolument pas à la hauteur des problèmes constatés tant par les autorités que par les salarié-e-s de la branche.

Du point de vue des principaux concernés, toujours plus nombreux à s'organiser syndicalement, seule une véritable amélioration de leurs conditions de travail sera à même de les retenir dans leur branche respective et, ce faisant, de les rendre suffisamment attractives pour que les jeunes viennent s'y former. Les conditions de travail garanties par leur convention collective de travail ne peuvent en

effet que leur donner raison. A titre comparatif, les droits et les salaires minimums qu'elles prévoient sont en deçà des standards posés par d'autres CCT des branches du bâtiment.

Tant la convention collective de travail (CCT) de l'électricité que celle de la technique du bâtiment (ferblanterie, chauffage, ventilation, sanitaire,...) sont dépourvus par exemple de tout système de retraite anticipée permettant de prendre sa retraite dignement. Ceci alors que la quasi-totalité des partenaires sociaux des autres branches du bâtiment ont convenu d'un tel système dans leur propre CCT.

S'agissant des salaires minimums, un-e installateur-trice électricien-ne peut compter sur 4500 francs par mois à la sortie de son apprentissage, un chauffagiste ou un-e ferblantier-ère 4100 francs par mois. A titre comparatif, la CCT de la maçonnerie garantit un salaire minimum de 5800 francs à la sortie de l'apprentissage. Des indemnités de repas pour les repas à l'extérieur sont également largement insuffisantes : comment peut-on aujourd'hui se nourrir correctement avec 15 ou 16 francs ?

En tout état de cause, les salaires et conditions de travail garantis par ces CCT ne sont pas de nature en l'état actuel à apporter une réponse convenable au déficit d'attractivité des métiers de la transition énergétique. Hasard du calendrier, les deux conventions arrivent à échéance en même temps, respectivement à la fin de l'année. Alors que le peuple a plébiscité la loi sur le climat, il est maintenant urgent de profiter des négociations en cours avec les associations patronales suissetec (technique du bâtiment) et EIT.swiss (électricité) pour revaloriser ces métiers. Il s'agit d'offrir des conditions de travail qui attirent les jeunes dans les deux branches et de les fidéliser pour assurer le processus de transition énergétique sans qu'elle se joue sur le dos du personnel existant.

Tant EIT.swiss que suissetec multiplient les dépenses en campagne marketing pour attirer les jeunes dans le giron de leurs métiers en misant notamment sur la contribution à la transition écologique qu'ils pourraient fournir dans leur quotidien professionnel. Les deux associations patronales se sont également positionnées publiquement en faveur de la loi sur le climat qui, via les subventions qu'elle prévoit, devrait assurer des carnets de commande pleins à leurs entreprises pour les prochaines décennies.

Dans ces circonstances, nous nous attendions à ce que les délégations patronales aux négociations fassent preuve de probité en traduisant leur campagne marketing par des actes concrets pour revaloriser leurs professions. A ce stade des négociations, nous constatons toutefois que la seule réponse qu'ils entendent apporter à la pénurie de main d'œuvre est une flexibilisation outrancière des horaires de travail. Plutôt que de valoriser leurs métiers, ils préconisent d'augmenter, si ce n'est de complètement dé plafonner, le solde des heures supplémentaires autorisées. Ceci aura pour effet de pressuriser encore davantage le personnel existant. Et cette situation devrait encore s'empirer pour les salarié-e-s dans les années à venir compte-tenu de la hausse conséquente du volume de travail attendue si des mesures ne sont pas prises immédiatement. Au moment où la concentration des entreprises se poursuit, que l'inflation continue de croître, seule une amélioration substantielle des conditions de travail permettra aux deux branches de faire face aux défis de manque de main d'œuvre et de la désorganisation du travail sur fond de guerre des prix.

Compte-tenu des dispositions patronales, les délégué-e-s syndicaux des deux branches ont décidé de se mobiliser pour tirer la sonnette la sonnette d'alarme et faire valoir leurs revendications. Ces dernières ont déjà été plébiscitées par plus de 4000 de leurs collègues sur les chantiers dans le cadre d'une grande enquête réalisé par Unia en 2022.

Les revendications des travailleuses et des travailleurs sont les suivantes :

- Une véritable **revalorisation** des salaires effectifs et minimums pour pouvoir vivre correctement et lutter contre toute sous-enchère salariale. La compensation intégrale du coût de la vie et une revalorisation des salaires doivent être garantis
- Une hausse des indemnités repas suffisante pour pouvoir se nourrir décentement,
- Des journées de travail qui permettent de voir ses proches, respectivement la considération intégrale des trajets professionnels comme du temps de travail,
- Davantage de vacances pour pouvoir se reposer,
- L'introduction d'un système de retraite anticipée pour pouvoir partir à la retraite dans la dignité à l'instar des autres branches du bâtiment.
- Des chantiers dignes (mise à disposition de véritables toilettes, des vestiaires, des moyens de levage adaptés en conformité avec la Loi sur le travail) et une planification du travail ad hoc pour protéger la santé et la sécurité des salarié-e-s,
- Des mesures pour protéger les femmes contre la violence sexualisée sur les lieux de travail et une égalité de traitement totale garantie.

Je vous invite à prendre connaissance de leur résolution qu'ils ont voté en assemblée générale.

Vous y apprendrez aussi qu'ils ont également décidé de lancer avec une pétition en faveur de leurs revendications auprès de l'ensemble de leurs collègues dans toute la Suisse et appelé à une grande manifestation nationale cet automne. Ils se réservent encore la possibilité d'appeler à d'autres mesures de lutte en cas de nécessité.

Ils souhaitent ainsi avant tout se faire entendre des délégué-e-s d'EIT.swiss qui siègeront demain en assemblée générale ainsi que ceux de Suissetec qui tiendront également leur congrès demain.

Ceci pour trouver une solution qui permette de déboucher sur une véritable revalorisation de leurs conditions de travail. Une revalorisation qui soit à même de lever la pénurie de main d'œuvre et, ce faisant, de garantir la transition énergétique et le plan de route du Conseil fédéral en la matière. Il en va de l'avenir des deux branches et de l'ensemble de ses acteurs.

Je vais conclure sur cette note en vous adressant, au nom des travailleuses et travailleurs concernés, nos remerciements pour votre intérêt.

Nous nous tenons maintenant à votre disposition pour toutes questions.